





## GESM1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Le profil du diplômé Bachelier en sciences de gestion est défini par le **référentiel de compétences de la Louvain School of Management (LSM)**. Ce référentiel est articulé autour des 3 compétences suivantes : maîtriser un socle de savoirs, appliquer une démarche scientifique et penser en acteur socialement responsable.

#### 1. Penser en acteur socialement responsable

Penser et prendre position de manière responsable, en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

1.1 Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique et réflexif sur les savoirs (académiques et de sens commun).

1.2 Interagir avec la communauté en intégrant des valeurs éthiques, humanistes, d'intégrité, de respect des lois et des conventions, de solidarité citoyenne, de développement durable.

1.3 Analyser une situation de manière responsable en prenant en considération les répercussions économiques, sociales et environnementales pour les différentes parties prenantes.

#### 2. Maîtriser un socle de savoirs

Maîtriser de manière active un socle de savoirs de différentes disciplines (gestion, sciences humaines, économie, droit, méthodes quantitatives) indispensables pour analyser des problématiques dans les différents domaines du management.

2.1 Maîtriser les concepts fondamentaux et les théories de base dans chacun des domaines du management et de l'économie.

2.2 Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine des sciences humaines et du droit.

2.3 Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine des méthodes quantitatives, informatiques et numériques.

2.4 Articuler des savoirs issus de différentes disciplines afin de pouvoir résoudre un problème simple mais concret de gestion.

#### 3. Appliquer une démarche scientifique

Analyser des problèmes et des situations concrets de management selon une approche scientifique.

3.1 Comprendre et exploiter des textes et ouvrages scientifiques, de manière critique, en français et en anglais.

3.2 Mener un raisonnement analytique clair et structuré en appliquant des cadres conceptuels et des modèles scientifiquement fondés pour décrire, analyser et proposer une solution à un problème simple mais concret.

3.3 Collecter, sélectionner et analyser les informations pertinentes, à l'aide d'outils logiciels dédiés, selon des méthodes de base de l'analyse statistique et de l'analyse de données.

3.4 Analyser et interpréter des résultats ou des propositions jusqu'à la critique argumentée pour un problème de gestion simple mais concret.

3.5 Faire preuve de rigueur et de discernement (validité et pertinence) dans la collecte des sources d'informations et de précision dans leur référencement.

#### 4. Se projeter dans une dynamique de changement

Se projeter dans une dynamique de changement, dans le cadre des travaux et projets, réalisés en groupe ou de manière individuelle.

4.1 Identifier des opportunités de nouveautés et faire preuve de créativité dans la proposition d'idées originales et utiles.

4.2 Identifier des situations de résistance au changement et pouvoir les dépasser.

4.3 S'intégrer dans une dynamique collective de changement.

4.4 Identifier les opportunités liées à la transformation digitale des entreprises, au développement durable et aux changements organisationnels dans le monde du travail et proposer des solutions aux problèmes de gestion intégrant les critères ESG.

#### 5. Penser dans un contexte multidisciplinaire et professionnel

Confronter différentes rationalités et logiques d'action pour comprendre un problème concret d'une entreprise.

5.1 Comprendre le fonctionnement interne d'une entreprise de taille et de complexité limitée.

5.2 Situer et comprendre ce fonctionnement dans son contexte socio-économique et discerner les enjeux interdisciplinaires.

5.3 Associer des savoirs multiples (articuler des concepts de domaines différents et confronter des logiques d'action différentes) pour comprendre un problème concret d'une entreprise ou d'une organisation de taille et de complexité limitée.

5.4 Utiliser des logiciels de différents domaines pour résoudre un problème de gestion.

#### 6. Travailler en équipe

S'intégrer et collaborer au sein d'une équipe.

6.1 Connaître et comprendre les principes d'un apprentissage collaboratif.

6.2 Reconnaître et prendre en considération la diversité des points de vue des membres d'une équipe.

6.3 Gérer les relations de groupe dans un projet collectif.

#### 7. Gérer un projet

Organiser et mener un projet jusqu'à son terme en tenant compte des obstacles







## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

---

### # Tableau des prérequis

**MANGL1235** "Anglais 2" a comme prérequis MANGL1120

- MANGL1120 - [Anglais 1](#)

**MANGL1339** "Anglais 3" a comme prérequis MANGL1235

- MANGL1235 - [Anglais 2](#)

**MDROI1210** "Droit de l'entreprise" a comme prérequis MDROI1105

- MDROI1105 - [Sources et principes du droit](#)

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

---

### GESM1BA - 1er bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### o Contenu :

---

#### o Droit





## o Sciences humaines

o MSHUM1118	Séminaire de travail universitaire	Jean-Luc Depotte	ES [q1+q2] [15h +30h] [5 Crédits] 
o MSHUM1122	Ethique et RSE	Vincent Truyens	ES [q2] [30h +10h] [5 Crédits] 



## o Langues

o MANG1235	Anglais 2 🇬🇧	Jessica Degroote Céline Gouverneur Daniel Schoemans Quentin Zèques (coord.)	ES [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐
------------	--------------	--	--

## o Deuxième langue

L'étudiant-e choisit et garde la même deuxième langue durant tout son programme de bachelier.

### ⌘ Néerlandais

En premier bloc annuel, l'unité d'enseignement par défaut est MNEER1121 Néerlandais 1.

Au terme d'un test de positionnement, l'enseignant imposera ou pas l'inscription à l'unité d'enseignement MNEER1119 Néerlandais 1 débutant LSM.

o MNEER1236	Néerlandais 2 🇳🇱	Erika Copriau (coord.) Bruno Michiels	NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	------------------	--	--

### ⌘ Espagnol

o MESP1237	Espagnol 2 🇪🇸	Juan Francisco Hernandez Rodriguez (coord.)	ES [q1+q2] [0h +45h] [5 Crédits] 🌐
------------	---------------	---	--

## GESM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

### o Contenu :

#### o Economie

○ MECON1312	Economie internationale ■	Nathalie Gilson	(FR) [q1] [30h +10h] [5 Crédits] 🌐
○ MECON1313	Economie industrielle ■	Patrick Scarmure	(FR) [q2] [30h +10h] [5 Crédits] 🌐

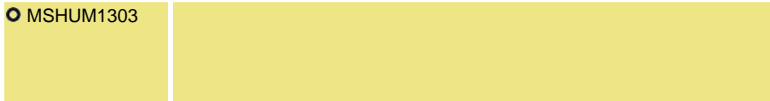
#### o Gestion

○ MGEST1302 [30h +10h] [5 Crédits]					
○ MGEST1323					

○

o Sciences humaines

o MSHUM1303



## GESM1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux







Par ailleurs, le bachelier en sciences de gestion a accès aux masters organisés par la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques ou par d'autre Facultés, moyennant le respect des conditions fixées par ces programmes :

- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#) et [Master \[60\] en sciences économiques, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation économétrie](#)

Parmi les masters UCLouvain (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômés bacheliers UCLouvain FUCaM Mons, citons :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès pour tout bachelier moyennant mineure en études européennes),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant un complément de formation).

## GESTION ET CONTACTS

---

Ce programme est offert sur le site de [Mons](#).

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/LSM

Louvain School of Management ([LSM](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

LSM

Place des Doyens 1 - bte L2.01.01

1348 Louvain-la-Neuve

Site web

<http://www.uclouvain.be/lsm>

Mandat(s)

- Doyen : Matthieu de Nanteuil
- Directrice administrative de faculté : Helena Torres

Commission(s) de programme

- Commission d'enseignement de la Louvain School of management ([CLSM](#))

Responsable académique du programme: [Patrick Scarmure](#)

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- [Ingrid Poncin](#)

Jury

- Président de jury: [Patrick Scarmure](#)
- Secrétaire de jury: [Natacha Gilson](#)

Personne(s) de contact

- Informations pour les futurs étudiants (Nicolas Hurtado de Jesus - tél. +32 (0)65 323 327): [info-mons@uclouvain.be](mailto:info-mons@uclouvain.be)
- Chargée de gestion enseignement: [Magaly Duquesne](#)
- Vice-Doyenne LSM Mons: [Ingrid Poncin](#)
- Adresse exclusive en cas de demande de dérogation pour NON-FINANCABILITE: [safi@uclouvain.be](mailto:safi@uclouvain.be)